

Normandie

La Saint Valentin Au Cabaret Du 10 Février au 13 Février 2018



Organisateurs : Marie Claire Gérard BELLETOILE (belletoileg@wanado.fr

2 06.74.13.24.88

Bernadette: Daniel FOLLAIN (bernadette.follain@hotmail.fr

2 06.84.24.89.32

Programme

<u>Samedi 10</u> à partie de **15h30** arrivée a AMBRIERES LES VALLEES(53300) parking de la salle polyvalente rue porte de chammay

Visite libre de la ville, château,

20h00 Soirée Cabaret Music hall repas spectacle est soirée dansante dans la salle Nuit sur le parking de la salle

<u>Dimanche 11</u> 9h30 départ vers AVRANCHES(50300) sur la route possibilité de s'arrêter sur l'aire de service de camping car à Ducey 50220 pour vidange Arrêt sur le parking du restaurant Le Grand Chien à saint martin des champs 50300 à l entrée d'Avranches en face le magasin Lapeyre pour le déjeuner a 12h 30

Après le repas, départ pour Ardevon (La rive) aire de service camping car de la Bidonniére avec bornes électriques

18h 30 apéritif dinatoire dans la salle nuit sur place

<u>Lundi 12</u> 9h30 départ pour Granville 50400 par la cote arrêt à la pointe du Grouin sud, Carolles, pour déjeuner dans les campings- car Journée libre

Arrivée en fin d âpres midi sur le parking du stade louis Dior avenue de Matignon à Granville pour le carnaval repas dans camping car nuit sur le parking

Mardi 13 matinée libre

15h00 départ de la cavalcade a 350 m à pied place du calvaire les routes à Granville sons interdites aux véhicules pendant la durée du carnaval.

18h30 départ du parking stade louis Dior (marché le mercredi matin)

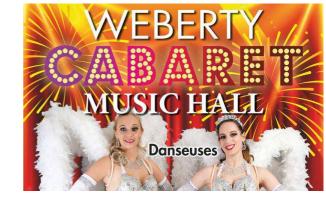
Note: possibilité de passer la nuit a proximité de Granville Centre Leclerc Route de Villedieu, 50400 Granville à saint pair sur mer aire de camping car

Fin du séjour et dislocation

Auto Caravaning Camping-car Club de France - 2 Avenue de Bernezac BP 70413, 17420
Saint Palais sur Mer Tel: 05.46.02.39.96 Fax: 05.46.42.38.74 Site: www.acccf.com Association Loi de 1901. Agrément d'Association de Tourisme n° AG. IM075100143







Cout de la sortie : 260 € par équipage : 130 € Par personne

Chèque à établir à l'ordre d'ACCCF Normandie A envoyer avant le 10 janvier 2018 dernier délai à

Bernadette Daniel FOLLAIN 17 la croix verte 50300 LE VAL SAINT PERE

Ps : (un arrête municipal de la ville de Granville limite à 30 le nombre maximum de camping-cars pendant le carnaval)

